



OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 15 novembre 2018, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 128^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Antoine BACK, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
3. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
4. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
7. Robert AVELINE, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
8. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
9. Christian HOFFMANN, président de Label Ville,

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

10. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole,
11. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
12. Vincent DELAITRE, directeur d'Isère Tourisme,
13. François PEYRONNET, directeur général adjoint métropole,
14. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole.

Délibération n° 2018.929

Objet : Budget Primitif (BP) 2019

L'Office de Tourisme soumet pour approbation le Budget Primitif du budget principal 2019, pour les montants en dépenses et recettes relatifs à :

La section de fonctionnement :	3 741 139 €
La section investissement :	<u>59 220 €</u>
Soit un total :	3 800 359 €

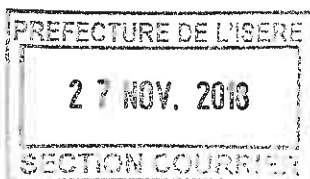
Le budget voté prend en compte de nouvelles opérations à hauteur de 100 000 € en section de fonctionnement, 50 000 € pour le tourisme d'affaires et d'agrément et 50 000 € pour le service promotion et attractivité. Elles correspondent à de nouveaux projets qui pourront être financés sous couvert du vote du BP 2019 de Grenoble-Alpes Métropole. Il convient donc de n'engager ces opérations qu'après la validation de leur financement.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 9 voix Pour, d'approuver le budget primitif 2019.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le



**Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 15 novembre 2018
Le Président, Fabrice Hugelé**